

A P P E L À P R O J E T S



**INNOVATION &
PRÉVENTION**

2^{ÈME} É D I T I O N

ASSOCIATIONS, COOPÉRATIVES,
ENTREPRISES D'INSERTION,
HABITANTS DU BASSIN MINIER

**CANDIDATEZ AVANT LE
14 JUIN 2019
SUR EURASANTE.COM**



DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Organisé par :



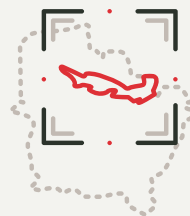
Avec le soutien de :



LE CONCEPT

En partenariat avec la **Fondation territoriale des lumières**, la démarche « Participative » de la 2^{nde} édition de l'appel à projets « Innovation & Prévention » a pour vocation de :

Soutenir les innovations portées par la population du bassin minier afin d'améliorer les actions de prévention sur ce territoire.



DÉMARCHE PARTICIPATIVE



Sont éligibles au dépôt de dossier, **les habitants et les acteurs de la solidarité [associations, coopératives, entreprises d'insertion, ...] du bassin minier** souhaitant proposer des solutions innovantes visant notamment à :

- Améliorer l'accès aux moyens de prévention,
- Rechercher une meilleure efficacité des dispositifs, ...

À LA CLÉ POUR LES LAURÉATS

- **Un soutien global** de 50 000 €
- **Un accompagnement par Eurasanté ou un partenaire** pour valoriser et développer votre solution innovante
- **Une aide** au prototypage ou à l'expérimentation pour poursuivre le développement de votre innovation
- **Une visibilité** à l'échelle nationale

LES ÉTAPES DE CANDIDATURE

· 05 AVRIL 2019

Lancement de l'appel à projets

· 14 JUIN

Date limite de réponse pour la présélection des projets par lettre d'intention

· FIN JUIN

Réunion du Jury pour la pré-sélection des lettres d'intention gagnantes

· DÉBUT JUILLET

Accompagnement des projets présélectionnés dans la rédaction du dossier de candidature complet

· MI-NOVEMBRE

Réunion du Jury pour sélection des lauréats

· MI-DÉCEMBRE

annonce des lauréats et remise des prix

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?



Téléchargez le dossier de candidature ainsi que le règlement sur www.eurasante.com et envoyez-nous le tout avant le **14 juin 2019** à l'adresse : prevention@eurasante.com